



Direction
Référence : EAU-AUT-24-0875
Dossier suivi par : Unité Autorisations - LCO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de Sanem
60, rue de la Poste
L-4477 Belvaux

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Garage Pereira Guillaume S.A.
Objet	Gestion des eaux dans le cadre de l'exploitation d'un garage de réparation et d'entretien de véhicules, d'un atelier et d'une aire de lavage à Soleuvre
Localité(s)	Soleuvre
Commune(s)	Sanem

Madame la Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés